

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Réunion restreinte du 14/11/2022

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COUPE DES YVELINES FUTSAL JEUNES

Ces Coupe étant des compétitions officielles, les clubs doivent présenter leurs licences sur l'application Footclubs Compagnon ou le listing des licences imprimé par le club sur papier libre. Par ailleurs, **les protèges tibias sont obligatoires.**

Pour les clubs ayant 2 équipes engagées sur un même plateau, merci de prévoir des maillots de couleurs différentes.

La commission est à la recherche de gymnases pour les dates suivantes:

- ✓ 28-29 Janvier 2023
- ✓ 22-23, 29-30 Avril 2023
- ✓ 6-7 Mai 2023

FORFAIT COUPES DES YVELINES FUTSAL PLATEAU QUALIFICATION

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

Avisé	100,00 €
Non Avisé	150,00 €
Forfait en cours de plateau	200,00 €

PLATEAU QUALIFICATION

U16

Dimanche 18 Décembre 2022

PLATEAU DES CLAYES SOUS BOIS

Gymnase Guimier
14 rue Pablo Neruda
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

RESPONSABLE : Jean Pierre LEDUC
Tél: 06 25 65 32 11

HORAIRE DU PLATEAU 8H00 à 15H00

POULE A

FONTENAY LE FLEURY FC 1
MAULOISE US 2
NEAUPHLE 78 RC 1
VIROFLAY USM 2

POULE B

FONTENAY LE FLEURY FC 2
MAULOISE US 1
NEAUPHLE 78 RC 2
VIROFLAY USM 1

U14

Samedi 17 Décembre 2022

PLATEAU DES CLAYES SOUS BOIS

Gymnase Guimier
14 rue Pablo Neruda
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

RESPONSABLE : Loïc JOUBERT
Tél: 06 27 52 90 75

HORAIRE DU PLATEAU 8H00 à 15H00

POULE A

VIROFLAY USM
MONTIGNY le Bx AS 1
GUYANCOURT ES 2
PLAISIROIS FO 1

POULE B

MAGNY 78 FC
MONTIGNY le Bx AS 2
GUYANCOURT ES 1
PLAISIROIS FO 2

CRITERIUM U16 À 8 DEMANDES MODIFICATIONS ANNUELLES

527759 AS BUCHELOISE

Suite à la fermeture du terrain de la Bute Verte et à la difficulté de trouver un terrain de repli, le club demande de jouer le samedi à 18h00.

Compte tenu du motif invoqué la Commission donne son accord et demande à AS BUCHELOISE d'informer les clubs adverses.

552332 MAISONS LAFFITTE FC

Le club demande de jouer le samedi à 18h00 lorsque leur installation sera disponible.

Compte tenu du motif invoqué la Commission donne son accord et demande à MAISONS LAFFITTE FC d'informer les clubs adverses.

Prochaine réunion le Vendredi 25 Novembre 2022